

La deuxième cause importante, c'est que le conflit surprit tragiquement ce pays sans une juste appréciation de son rôle dans l'Empire. On lui enseignait depuis des années à se reposer sur la puissance britannique. On ne lui disait pas qu'il pouvait accroître sa sécurité en rendant cette puissance encore plus forte; on ne lui parlait pas non plus de la défense commune de l'Empire. On lui affirmait plutôt que sa défense posait un problème distinct et que c'était à cet angle qu'il convenait d'envisager toute dépense de ce chef. Cette doctrine fut prêchée et pratiquée à travers les années par des hommes non moins importants que les chefs actuels des deux chambres du Parlement. Ainsi, lorsque la guerre éclata, le pays dut faire face au grave péril sans une conscience bien nette de ce qui assurait son existence et avec l'illusion d'un faux sentiment de sécurité. Je me rappelle avoir écouté l'an dernier, à la session de 1939, un discours du trône qui mentionnait l'affectation de fonds à la défense du Canada, qui invitait le Parlement à approuver la dépense proposée, mais qui passait sous silence cet aspect principal et vital de notre véritable défense qui rejette tous les autres dans l'ombre: le fait que notre sécurité repose nécessairement sur la coopération avec la Grande-Bretagne et les autres dominions. Pas la moindre allusion à la coopération, et je me suis opposé pour cette raison à l'adresse. Mais l'honorable leader de la Chambre (M. Dandurand) m'a tourné en ridicule. Il me déclara qu'il ne pouvait être question de coopérer avec un gouvernement britannique indécis et il signala des divergences d'avis au sujet d'une clause facultative quelconque au Covenant de la Société des Nations, comme si cela pouvait toucher de quelque façon au principe de la coopération dans la défense.

Le leader de cette chambre n'a pas été seul à soutenir une pareille thèse. A plusieurs reprises, le leader de l'autre chambre s'est efforcé de convaincre les Canadiens que la coopération dans la défense avec les autres pays de l'Empire n'était pas un aspect primordial ni essentiel de notre politique de défense, et lorsque les crédits furent déposés il se mit à la gêne pour expliquer qu'ils étaient affectés uniquement à la défense du Canada, non pas à celle de l'Empire, et pour chasser de l'esprit de la population toute idée d'une défense impériale commune.

Quiconque le désire peut se procurer les allusions du premier ministre à ces crédits et leur affectation. Elles se ressemblent toutes. Toutefois, si la Chambre le permet, je vais citer ses dernières paroles ou presque sur ce point. A la Chambre des communes le 30

mars 1939, après avoir signalé le besoin urgent de routes au Canada et rappelé notre lourde dette et autres choses, il poursuivait en ces termes:

Nous n'aurons pas trop de nos propres ressources pour ces fins; nous devons donc, dans une mesure plus ou moins grande, choisir entre vaquer aux affaires de notre pays et essayer de sauver l'Europe et l'Asie.

Avec quel art ces paroles étaient conçues pour nous montrer, comme nous le voyons tous présentement, où réside véritablement notre défense.

L'honorable M. DANDURAND: Non pas notre défense.

Le très honorable M. MEIGHEN: Le premier ministre poursuivait:

Bien des gens tiennent pour un cauchemar et une pure folie l'idée que notre pays devrait, tous les vingt ans, automatiquement et tout naturellement participer à une guerre outre-mer pour la défense de la démocratie ou pour assurer la souveraineté d'autres petites nations, ou qu'un pays dont toutes les énergies doivent être employées à sa propre administration devrait être tenu de sauver, à certaines époques fixes, un continent qui ne peut se tirer d'affaires lui-même, et cela au prix de la vie de ses propres habitants, en s'exposant à la faillite et à la désunion politique.

On conçoit sans peine la portée, aussi bien que l'effet, de telles paroles sur la population canadienne. Elles ne sont pas de nature à nous dresser dans un effort commun contre le danger qui menacerait l'Empire. Le résultat fut inévitablement tout l'opposé. D'autres, et en trop grand nombre dans ce dominion, se sont ralliés à ce point de vue. Je ne recense pas le nombre de ceux qui seraient d'accord ou en désaccord avec les deux leaders. D'autres connaissent mieux que moi l'opinion publique. Mais le sentiment public compte peu dans une question de vie ou de mort. Depuis des années que l'on favorise la diffusion de pareilles idées, et plus que partout ailleurs aux postes de Radio-Canada. Aucun homme public ne pouvait s'exprimer loyalement à la radio canadienne en faveur de la défense du pays et de l'Empire sans que quelque professeur tiède ou un autre ne fût chargé, moyennant rétribution, de calomnier la Grande-Bretagne, d'affirmer à la population canadienne que la Grande-Bretagne trahit la démocratie et que les Etats-Unis devraient prendre et prendront bientôt la direction du mouvement démocratique dans tout l'univers.

L'honorable M. DANDURAND: Où mon très honorable ami a-t-il pris cela?

Le très honorable M. MEIGHEN: J'ai entendu de mes propres oreilles un orateur exposer à la radio une partie de ce que je viens de dire. Je me renseignai auprès de